



Procédure exposition

Exposition Art & Environnement d'Evette Salbert – 30 et 31 mars 2019

samedi 14h-19h et dimanche 10h-18h (ouverture au public)

L'exposition est ouverte aux artistes, professionnels et amateurs. Elle est organisée par l'Atelier des Arts Plastiques à la salle polyvalente d'Evette-Salbert.

Les artistes exposants disposeront selon leur demande, de une ou de deux faces de panneaux d'exposition juxtaposés si possible (1,2m L x 2m H).

Pour les sculptures, limitées cette année à trois maximum par exposant, les supports nécessaires sont à apporter par les artistes eux-mêmes.

Cette année encore, dans la mesure du possible, nous regrouperons dans un secteur de l'exposition les œuvres des artistes sur le **thème libre « Environnement »**. Les artistes qui exposeront pour le **concours « Abeilles »** seront dans un autre secteur.

Les prix de réservation sont fixés à **12€ par face de grille** demandée et **6€ par sculpture**.

Inscriptions

Les bulletins d'inscription devront parvenir à : *(selon le modèle ci-joint)*

Mlle Malorie Munier – 1 impasse des peupliers 90 800 BANVILLARS

ou par mail atelierartsplastiques90@gmail.com

Les réservations seront attribuées dès maintenant, dans l'ordre de réception des fiches d'inscription. **Nous vous invitons à réserver vos faces de grilles le plus rapidement possible.**

Les **inscriptions seront closes** dès que nous aurons attribué toutes les faces de grilles, ou dans le cas contraire, **le vendredi 1 mars 2019** ! Aucune réservation ne pourra se faire par téléphone. Les artistes dont les demandes ne pourront plus être acceptées faute de place, en seront immédiatement avertis par courrier, mail ou téléphone. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas d'impossibilité, les inscrits seront remboursés et informés.

Réception et retrait des œuvres

Nous vous accueillerons à la salle polyvalente d'Evette-Salbert le **samedi 30 mars 2019 à partir de 8h**. Un emplacement sera déjà prévu pour chaque participant, qui sera libre de sa présentation.

Nous vous conseillons cependant, pour un équilibre harmonieux de l'exposition, de ne pas trop surcharger les grilles. La pose de spots personnels est interdite.

Le nom de l'artiste et celui de l'œuvre devront être inscrits au dos de celle-ci. Les copies devront porter aussi le nom de l'artiste original et le titre de l'œuvre.

Les œuvres seront à retirer par les artistes eux-mêmes après la **remise des prix qui débutera dimanche 31 mars 2019 à 18h**.

Ouverture de l'exposition, vernissage

Ouverture au public : samedi 30 mars 2019 de 14h à 19h et dimanche 31 mars 2019 de 10h à 18h

Vernissage : samedi 30 mars 2019 18h

Remise des prix : dimanche 31 mars 18h

Ventes

Afin de couvrir une partie de ses frais d'organisation, l'association d'Atelier des Arts Plastiques prélèvera 10% du montant de la vente.

Assurances

Chaque exposant prête ses œuvres à "ses risques et périls" et renonce à tout recours contre l'association, à charge pour lui de contracter une assurance s'il le désire.

Vote du public

Quatre prix seront attribués cette année par le public :

- ✓ Un en catégorie sculpture
- ✓ Les trois autres toutes catégories confondues pour les peintres et dessinateurs (huile, aquarelle, dessin, pastel etc.)

Concours avec la maison de l'environnement

En parallèle, un jury sera composé d'un artiste, d'un apiculteur et d'une personne de La Maison de l'Environnement pour sélectionner les œuvres sur le thème des abeilles qui seront exposées à la maison de l'environnement. Parmi ces œuvres, il y aura quatre gagnants **sur le thème des Abeilles**, ils recevront un lot de la part de la maison de l'Environnement.

En parallèle de cette exposition, la maison de l'environnement lancera des animations autour de l'abeille pour sensibiliser le public à l'intérêt de ces insectes.

L'artiste invité d'honneur aura au moins un de ses tableaux exposés à la Maison de l'environnement, s'il a réalisé un tableau sur le thème. Pour les artistes qui exposeront à La Maison de l'Environnement :

- ✓ **Exposition de 3 semaines**
- ✓ Dépôt des tableaux les **17 et 18 juin 2019**
- ✓ Installation les **18 et 19 juillet 2019** (réalisée par le soin de La Maison de l'Environnement)

Cela implique de laisser les tableaux 1 mois à la Maison de l'Environnement. La maison de l'Environnement s'engage à prendre une assurance. Elles seront à récupérer à partir du 15 août.